



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

## AVIS PUBLIC

### Règlement 809-23 *Règlement fixant la rémunération des membres du conseil*

---

Lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 17 avril 2023, un avis de motion a été adopté et un projet de règlement a été déposé relativement à la rémunération des membres du conseil municipal, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce projet de règlement fait passer la rémunération annuelle pour le maire de 46 000 \$ à 60 000 \$ et précise qu'il s'agit d'un emploi à temps plein. Quant à la rémunération annuelle pour les conseillers, celle-ci passe de 14 650 \$ à 17 650 \$.

Cette rémunération sera indexée au taux d'augmentation de l'indice d'ensemble des prix à la consommation pour la Ville de Québec établi par Statistiques Canada et sera limitée à un maximum de 3 %.

Chaque membre du conseil recevra une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération jusqu'au maximum établi par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Ce même projet de règlement prévoit également que le maire suppléant recevra une rémunération égale à celle du maire lorsqu'il le remplacera pour une période d'au moins 90 jours continus. Cette rémunération additionnelle sera versée à compter du 91<sup>e</sup> jour et jusqu'au jour où cessera le remplacement. Toutefois, s'il y a constatation de la vacance au poste de maire par le greffier, le maire suppléant recevra, à partir de ce moment, une somme égale à la rémunération du maire.

Une assemblée publique de consultation précédera l'adoption du Règlement 809-23 *Règlement fixant la rémunération des membres du conseil* lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **lundi 15 mai 2023, à 19 h**, à la maison de la Justice sise au 111, route des Pionniers.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du projet de règlement peut le faire en s'adressant à la soussignée durant les jours et heures d'ouverture des bureaux situés au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

Donné le 19 avril 2023.

La greffière et directrice générale par intérim,

Chantal Plamondon, OMA